



# Compagnie d'Arc d'Amiens

FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

## Comment pratiquer le tir à l'arc à Amiens ?

Pour la saison 2020-2021, la première séance de découverte aura lieu le **mercredi 16 septembre** à 17h30 pour les jeunes et 18h pour les adultes au gymnase Jean Renaux (rue Utrillo). Les entraîneurs et bénévoles de l'association vous y accueilleront et pourront répondre à toutes vos questions sur la vie de la Compagnie.

**Cette rentrée se fera dans le respect du protocole sanitaire émis par la FFTA.**

### Documents et matériels à prévoir :

- \* un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition** de moins de trois mois,
- \* règlement de l'inscription et de la licence,
- \* règlement de la location (arc et flèches) et fourniture matériel (palette, bracelet, dragonne) (possibilité de règlement échelonné),
- \* le chèque de caution pour le matériel mis à disposition,
- \* chaussures de sport et vêtements près du corps.



### Récapitulatif :

Qui ?	Initiation (1 <sup>ère</sup> année de licence)		Perfectionnement (à partir de la 2 <sup>ème</sup> année)		Entraînement libre  Tous
	Jeunes (dès 10 ans)	Adultes	Compétition +	Loisir ou Compétition moyen terme	
			Tout licencié muni de son matériel et autonome		
Quand ?	Mercredi		Jeudi		Mardi de 17h30 à 20h Jeudi de 18h à 22h Vendredi de 17h30 à 20h Samedi de 14h à 17h
	17h30 à 19h	18h à 20h	18h à 20h		
Où ?	<u>D'octobre à avril</u> : au gymnase Jean Renaux, Vallée St Ladre, rue Utrillo à Amiens <u>De mai à Septembre</u> : au jeu d'arc, 15 rue de Lannoy				

Tarifs	Jeune	Adulte
Inscription	25 €	25 €
Licence <sup>(*)</sup> (tarif 2020-2021)	72 €	104 ou 85 € <sup>(***)</sup>
Formation	gratuite	gratuite
Location et entretien du matériel <sup>(**)</sup>	150 €	150 €
Location au-delà de la 1 <sup>ère</sup> année	70 €	70 €
Caution pour le prêt du matériel	150€	150€

(\*) Des aides sont possibles sous certaines conditions (coupon sport pour les moins de 18 ans, comité d'entreprise, etc.)

(\*\*) A titre indicatif, le coût d'acquisition d'un matériel neuf de loisir est d'environ 400 € ; pour la compétition compter un minimum de 1200 €.

(\*\*\*) : tarif licence compétition ou loisirs en fonction de vos aspirations.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les responsables de l'association ci-dessous :

Capitaine (Président)	Paul Foulon	06 88 162 163	p.foulon@orange.fr
Secrétaire	Elise Foulon	06 70 15 88 75	elise.foulon-moerman@orange.fr

**Siège Social : 15 rue de Lannoy – 80000 Amiens**

**<http://www.cie-arc-amiens.com> – email : [cie-arc-amiens@wanadoo.fr](mailto:cie-arc-amiens@wanadoo.fr)**

Agréments : FFTA 07 80 320 - Jeunesse et Sports D 80 S 617